

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire
11 Mars 2021

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, le jeudi 11 mars 2021 à 19h00 en appel conférence zoom du au Covid-19.

Sont présents : Nicole Després Denyse Leduc
 René Morin Lawrence Brisson
 Langis Proulx

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution No 034-21

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Nicole Després, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #262-21
Résolution No 035-21

Remis à une réunion subséquente.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #263-21
Résolution No 036-21

Monsieur Lawrence Brisson, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #263-21 décrétant un règlement modifiant la grille de spécification 102-M du règlement de zonage #195-12.
- dépose le projet du règlement numéro #263-21 intitulé règlement modifiant la grille de spécification 102-M du règlement de zonage #195-12.

AFFECTATION TEMPORAIRE D'UN CAMION D'INCENDIE DANS LE GARAGE MUNICIPAL
Résolution No 037-21

Il est proposé par René Morin et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte l'affectation temporaire (durée indéterminée) d'un camion d'incendie de la MRC Rimouski-Neigette dans le garage municipal.

De plus, l'affection du camion n'engendre aucun coût supplémentaire à l'assurance responsabilité de la municipalité.

LEVÉE DE LA SÉANCE
Résolution No 038-21

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Denyse Leduc que la séance soit levée. Il est 19h07.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2021

• • • • •
Yves Detroz, Maire

• • • • •
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.